

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ORTHO-PROTHESISTE

## Epreuve EP2 : Communication technique

Durée : 4 h

Coefficient : 6

Cette épreuve comprend quatre parties et permet de vérifier l'aptitude du candidat

- à réaliser une étude technologique
- à maîtriser les connaissances bio-médicales relevant de sa spécialité
- à réaliser une recherche graphique technique
- à réaliser une recherche graphique esthétique

L'épreuve a pour support un dossier technique relatif à un appareillage

## APPAREILLAGE DU MEMBRE INFÉRIEUR

Le travail demandé dans les différentes parties de cette épreuve est relative à l'appareillage des segments cuisse, jambe, pied

Documents remis au candidat :

- Un dossier " partie technologique" : Feuilles numérotées de 1/3 à 3/3
- Un dossier " partie recherche technique graphique" : Feuilles numérotées de 1/8 à 8/8
- Un dossier " partie Connaissances biomédicales" : Feuilles numérotées de ~~1/2~~ à ~~2/2~~
- Un dossier " partie Recherche graphique esthétique" : Feuilles numérotées de 1/3 à 3/3

L'ensemble des documents sont à rendre impérativement, même s'ils n'ont pas été complétés par le candidat..